



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction générale de l'alimentation
Service de la Coordination des actions sanitaires
Sous direction du pilotage et des politiques sanitaires transversales

Bureau des laboratoires et de la coordination des contrôles officiels

Adresse : 251, rue de Vaugirard
 75 732 PARIS CEDEX 15

Suivi par : Denis LUCAS

Tél : 01 49 55 58 86

Fax : 01 49 55 59 48

Réf. Interne : SDPPST/BLACCO/08/0643

NOTE DE SERVICE
DGAL/SDPPST/N2008-8350

Date: 24 décembre 2008

Date de mise en application : immédiate

Confidentialité: tout public

Annule et remplace: Note de service DGAL/SDSPA/SDRRCC/N2003-8021

Date limite de réponse: -

📎 Nombre d'annexe : 0

Objet : Nouvelle méthode d'analyse officielle de détection des résidus à activité antibiotique dans le muscle - méthode des quatre boîtes (méthode LMV/90/01 version 5).

Bases juridiques: DIRECTIVE 96/23/CE du Conseil, du 29 avril 1996, relative aux mesures de contrôle à mettre en oeuvre à l'égard de certaines substances et de leurs résidus dans les animaux vivants et leurs produits.

Résumé : La présente note de service référence la nouvelle méthode d'analyse officielle de détection des résidus à activité antibiotique dans le muscle - méthode des quatre boîtes (méthode LMV/90/01 version 5).

Mots-cles : Méthode officielle d'analyse – plan de surveillance – plan de contrôle – laboratoire – résidus à activité antibiotique - muscle.

Destinataires

Pour exécution :

- Préfets
- Directeurs départementaux des services vétérinaires
- Vétérinaires responsables des postes d'inspection frontaliers
- AFSSA – LERMVD - Fougères
- Laboratoires vétérinaires départementaux

Pour information :

- Brigade nationale d'enquête vétérinaires et phytosanitaires
- Directeur de l'Ecole nationale des services vétérinaires
- Directeur de l'INFOMA
- DGCCRF
- COFRAC

J'ai l'honneur de vous faire parvenir la référence de la nouvelle méthode de dépistage et confirmation pour la détection des résidus à activité antibiotique dans le muscle - méthode des quatre boîtes.

Méthode	Anciennes références jusqu'au 31 Janvier 2009	Nouvelles références à partir du 1er Février 2009
Méthode de détection des résidus à activité antibiotique dans le muscle - méthode des quatre boîtes	Méthode LMV/90/01 version 4	Méthode LMV/90/01 version 5

Cette méthode a été développée par le laboratoire national de référence pour le contrôle des médicaments vétérinaires (Agence française de sécurité sanitaire des aliments, Laboratoire d'études et de recherche sur les médicaments vétérinaires et les désinfectants – AFSSA LERMVD, site de Fougères).

Le protocole opératoire de cette méthode est soumis à diffusion restreinte. Il sera diffusé dans son intégralité aux laboratoires agréés à cette fin par le ministère chargé de l'agriculture, pour mise en œuvre, ainsi que, sur leur demande, aux directeurs départementaux des services vétérinaires.

Frédéric Stainer

Adjoint au sous-directeur du pilotage et des politiques sanitaires transversales